

Au rapport !



© Assemblée nationale.

J'attendais ce moment avec impatience ! Assis au premier rang des tribunes de l'Assemblée nationale, j'attendais ce moment où le député M..., représentant une circonscription de province, éloignée de Paris, devait s'exprimer à la tribune sur le budget de la recherche scientifique. Chercheur lui-même et soucieux de l'avenir de la recherche française, on savait – « dans les milieux bien informés » – qu'il préparait une intervention musclée comme celles auxquelles il nous avait habitués.

Conseiller au ministère de la Recherche et des Enseignements supérieurs, mes chefs m'avaient choisi pour réaliser une analyse complète de son discours, analyse à laquelle ma situation d'enseignant-chercheur m'avait bien préparé.

Après quelques mots d'introduction d'une grande banalité, M... aborda enfin l'essentiel de son plaidoyer :

« *Personne plus que moi, (mesdames et) messieurs, n'est pénétré de la nécessité, de l'urgente nécessité d'alléger le budget ; seulement, à mon avis, le remède à l'embarras de nos finances n'est pas dans quelques économies chétives et contestables ; ce remède serait, selon moi, plus haut et ailleurs : il serait dans une politique intelligente et rassurante, qui donnerait confiance à la France, qui ferait renaître l'ordre, le travail et le crédit... Et qui permettrait de diminuer, de supprimer même les énormes dépenses spéciales qui résultent des embarras de la situation. C'est là, (mesdames et) messieurs, la véritable surcharge du budget, surcharge qui, si elle se prolongeait et s'aggravait encore, et si vous n'y preniez garde, pourrait, dans un temps donné, faire crouler l'édifice social.* »

L'émotion semblait alors submerger l'orateur, lorsqu'il continua :

« *Ces réserves faites, je partage sur beaucoup de points l'avis de la commission des finances. J'ai déjà voté, et je continuerai de voter la plupart des réductions proposées, à l'exception de celles qui me paraîtraient tarir les sources mêmes de la vie publique et de celles qui, à côté d'une amélioration financière douteuse, me présenteraient une faute politique certaine.*

C'est dans cette dernière catégorie que je range les réductions proposées par la commission des finances sur ce que

j'appellerai le budget spécial de la Recherche. Je dis que les réductions proposées sur ce budget spécial sont mauvaises doublement : elles sont insignifiantes au point de vue financier, et nuisibles à tous les autres points de vue.

Insignifiantes au point de vue financier. Cela est d'une telle évidence, que c'est à peine si j'ose mettre sous les yeux de l'Assemblée le résultat d'un calcul de proportion que j'ai fait. Je ne voudrais pas éveiller le rire de l'Assemblée dans une question sérieuse ; cependant il m'est impossible de ne pas lui soumettre une comparaison bien triviale, bien vulgaire, mais qui a le mérite d'éclairer la question et de la rendre pour ainsi dire visible et palpable.

Que penseriez-vous, messieurs, d'un particulier qui aurait 100 000 euros de revenus, qui consacrerait tous les ans à sa culture intellectuelle par les sciences, une somme bien modeste, 50 euros, et qui, dans un jour de réforme, voudrait économiser sur son intelligence six centimes ?

Voilà, messieurs, la mesure exacte de l'économie proposée. Eh bien, ce que vous ne conseilleriez pas à un particulier, au dernier des habitants d'un pays civilisé, on peut le conseiller à la France ! »

Tous ces mots me rappelaient quelque chose, un événement passé ??? Curieusement, ce même sentiment devait animer A. D..., député divers droite d'Ile-de-France, qui arrêta la lecture du *Figaro* qui l'occupait depuis le début de la séance. Le sourire aux lèvres, il se mit à écouter avec attention ces propos exaltés.

« *Je viens de vous montrer à quel point l'économie serait petite ; je vais vous montrer maintenant combien le ravage serait grand. Pour vous édifier sur ce point, je ne sache rien de plus éloquent que de consulter la simple nomenclature des institutions, des établissements, des intérêts, que les réductions proposées atteignent dans le présent et menacent dans l'avenir.*

Voilà ce qu'on pourrait dire et voilà ce qu'on ne dira pas, car, à coup sûr, vous n'entrerez pas dans ce système d'économies qui consternerait l'intelligence et qui humilierait la nation.

Vous le voyez, ce système, comme vous le disait si bien hier notre honorable collègue M. Ch. D..., ce système attaque tout, ce système ne respecte rien, ni les institutions anciennes, ni les institutions modernes. Ce système d'économies ébranle d'un seul coup tout cet ensemble d'institutions civilisatrices qui est, pour ainsi dire, la base du développement de la pensée française.

Et quel moment choisit-on ? C'est ici, à mon sens, la faute politique grave que je vous signalais en commençant : quel moment choisit-on pour mettre en question toutes les institutions à la fois ? Le moment où elles sont plus nécessaires que jamais, le moment où, loin de les restreindre, il faudrait les étendre et les élargir.

Eh ! Quel est, en effet, j'en appelle à vos consciences, j'en appelle à vos sentiments à tous, quel est le grand péril de la situation actuelle ? L'ignorance ; l'ignorance plus encore que la misère... l'ignorance qui nous déborde, qui nous assiège, qui nous investit de toutes parts. C'est à la faveur

de l'ignorance que certaines doctrines fatales passent de l'esprit impitoyable des théoriciens dans le cerveau confus des multitudes. Le jour où l'ignorance disparaîtrait, les sophismes s'évanouiraient. Et c'est dans un pareil moment, devant un pareil danger qu'on songerait à attaquer, à mutiler, à ébranler toutes ces institutions qui ont pour but spécial de poursuivre, de combattre, de détruire l'ignorance ! »

Mais oui, bien sûr, l'orateur lisait tout simplement le discours que Victor Hugo avait prononcé en 1848 devant l'Assemblée nationale ! Mais quelle actualité, quelle modernité ! En modifiant légèrement certains passages, M... envoyait un message très fort. Le connaissant, je savais qu'il ne se dévoilerait pas et se réjouirait par la suite que seuls deux ou trois députés aient trouvé la vérité. Après A. D..., N. K..., député divers gauche, avait à son tour cessé de parcourir le journal *Le Monde* pour écouter attentivement... Il chercha le regard de son collègue A. D... avec qui il partageait une complicité intellectuelle depuis leurs études communes rue d'Ulm, et comme deux potaches, ils jouèrent le jeu en manifestant bruyamment leur approbation. Mais M... continuait, toujours à partir de la même source :

« Sur ce point, j'en appelle, je le répète, au sentiment de l'Assemblée. Quoi ! D'un côté, la barbarie dans la rue, et de l'autre, le vandalisme dans le gouvernement ! (Mesdames et) Messieurs, il n'y a pas que la prudence matérielle au monde, il y a autre chose que ce que j'appellerai la prudence brutale. Les précautions grossières, les moyens de force, les moyens de police ne sont pas, Dieu merci, le dernier mot des sociétés civilisées ! On pourvoit à l'éclairage des villes, on allume tous les soirs, et on fait très bien, des lampadaires dans les carrefours, dans les places publiques ; quand donc comprendra-t-on que la nuit peut se faire aussi dans le monde moral, et qu'il faut allumer des flambeaux pour les esprits !

Oui, (mesdames et) messieurs, j'y insiste. Un mal moral, un mal moral profond nous travaille et nous tourmente ; ce mal moral, cela est étrange à dire, n'est autre chose que l'excès des tendances matérielles. Eh bien, comment combattre le développement des tendances matérielles ? Par le développement des tendances intellectuelles. **Il faut ôter au corps et donner à l'âme.**

Il me semble, (mesdames et) messieurs, que ce sont là les questions qui ressortent naturellement de ce budget que nous discutons en ce moment.

Eh bien, la grande erreur de notre temps a été de pencher, je dis plus, de courber l'esprit des hommes vers la recherche du bien-être matériel, et de les détourner par conséquent du bien-être intellectuel. La faute est d'autant plus grande que le bien-être matériel ne peut et ne pourra jamais être que le partage de quelques-uns, tandis que le bien-être intellectuel, c'est-à-dire l'éducation, peut être donné à tous.

Il importe de remédier au mal, il faut redresser, pour ainsi dire, l'esprit de l'homme. Pour arriver à ce but, (mesdames et) messieurs, que faudrait-il faire ? Précisément tout le contraire de ce qu'ont fait les précédents gouvernements ; précisément tout le contraire de ce que vous propose votre

commission des finances : il faudrait multiplier tous les établissements, tous les asiles où l'on médite, où l'on s'instruit, où l'on se recueille, où l'on apprend quelque chose, où l'on devient meilleur, en un mot : **il faudrait faire pénétrer de toutes parts la lumière dans l'esprit du peuple, car c'est par les ténèbres qu'on le perd.**

Ce résultat vous l'aurez quand vous voudrez ; quand vous le voudrez, vous aurez en France un magnifique mouvement intellectuel ; ce mouvement, vous l'avez déjà ; il ne s'agit que de l'utiliser et de le diriger. L'époque où vous êtes est une époque riche et féconde ; ce ne sont pas les intelligences qui manquent, ce ne sont pas les talents, ce ne sont pas les grandes aptitudes ; **ce qui manque, c'est l'impulsion sympathique, c'est l'encouragement enthousiaste d'un grand gouvernement.** Je voterai contre toutes les réductions que je viens de vous signaler et qui amoindrieraient l'éclat utile des lettres, des arts et des sciences.

Je ne dirai plus qu'un mot aux honorables auteurs du rapport. Vous êtes tombés dans une méprise regrettable, **vous avez cru faire une économie d'argent, c'est une économie de gloire que vous faites ; je la repousse pour la dignité de la France, je la repousse pour l'honneur de la République.** »

Les applaudissements nourris qui saluèrent ce magnifique plaidoyer, l'ovation même de la presque totalité de l'hémicycle où les députés debout saluaient l'exploit, montraient que la plupart d'entre eux n'avaient pas décelé le traquenard et qu'ils attribuaient à leur collègue ce qui revenait à l'auteur des *Misérables* !!!

Mais cela ne changeait rien au problème car une fois l'enthousiasme retombé, chacun reprit ses occupations et les votes exprimés plus tard reflétaient davantage les positions des partis (surtout de la majorité en place soucieuse de suivre le gouvernement) que celles liées au moment de grâce que nous venions de vivre.

En tant que conseiller au ministère, il me revenait maintenant de mettre en forme ce qui n'était que paroles, de rapporter « l'enthousiasme » des parlementaires..., et d'aider à trouver des solutions à ce problème récurrent des demandes de moyens que la recherche moderne exige.

La réalité budgétaire était malheureusement toujours là pour nous rappeler les limites qui accompagnaient la réalisation des projets et leur accompagnement financier. Comment résoudre ce problème ? Ou, plus politiquement, comment trouver des solutions qui puissent satisfaire les chercheurs ou, tout au moins, les maintenir dans une activité peu dépendante, tout en montrant aux électeurs que nous faisons tout ce qui était possible pour que ces chercheurs aient l'impression d'avoir été entendus ?

Il existait déjà un exemple de stratégie particulièrement significatif qui s'était traduit, très vite, par des économies substantielles en permettant de réduire à moins de 10 % de la masse totale des chercheurs ceux qui pouvaient être financés : **l'Agence Normative de la Recherche** qui mobilisait l'ensemble des équipes françaises et se traduisait à la fin par une dépense limitée au financement des travaux de 8 % de celles-ci.

Évidemment, une question inquiétait les politiques en place : que faire des 92 % restant sur le carreau ? À la longue, cette situation pouvait dégénérer en entraînant des désordres liés au mécontentement des chercheurs qui avaient réfléchi, imaginé, rédigé et proposé, pendant des mois, des travaux de qualité et qui, *in fine*, avaient fait tout cela pour rien !

À partir de cet exemple (à améliorer), une idée émergea des discussions du groupe des conseillers : l'ANR occupant les équipes pendant plusieurs mois, il suffisait de créer de nouvelles agences dont les appels d'offres paraîtraient tous les trois mois afin de maintenir l'espoir et d'occuper les troupes ! C'est ainsi qu'ont été successivement créées :

- l'Agence pour une Recherche Citoyenne (ARC), dont les appels d'offres devaient paraître trois mois après ceux de l'ANR ;

- l'Agence pour le Développement Harmonieux de la Recherche et des Chercheurs (ADHRC), qui proposerait des axes prometteurs (choisis par des scientifiques habitués des comités et des jurys) trois mois après ceux de l'ARC ;

- l'Agence pour l'Amélioration du Bien-Être, de la Santé et des Loisirs (ABESL), qui bouclerait l'année scientifique et culturelle (!) par des propositions issues de réflexions entre des représentants de plusieurs ONG, du ministère de l'Écologie, du ministère de la Santé, de celui de la Culture et de la Jeunesse et du Sport (à l'heure actuelle, il n'a pas été possible de tenir une réunion du comité de cette agence car son rattachement direct n'a pu faire l'objet d'un accord !).

Chacune de ces agences se devait de proposer des programmes qui soient liés à la fois aux problèmes du moment, mais aussi à des problèmes généraux qui pouvaient satisfaire (et occuper) l'ensemble de la communauté des chercheurs français.

Pour maintenir un niveau (?) et une pression suffisants, les réponses aux questionnaires (10 à 15 pages), les exposés des motifs et les propositions des travaux devaient être rédigés en trois langues choisies parmi celles en usage en Europe (dont le français ou l'anglais).

C'est toujours dans l'enthousiasme que cette proposition fut adoptée ! Restait cependant un point clé à renseigner : que faire des projets reçus ? Comment les traiter ? Comment les financer ? La réponse à la dernière question évitait de répondre aux deux premières : pour le ministre, « *pas question de financement supplémentaire de la recherche.* »

Là encore, de la concertation des conseillers et des suggestions du ministre du Budget une solution émergea : il n'y aurait pas de financement direct ! Les résumés des meilleurs projets seraient publiés dans une revue spéciale, accessible à tous les intéressés : chercheurs du privé et du public, laboratoires de recherche, industriels (français et étrangers) ; ce qui devait permettre (en théorie) de mettre en contact les chercheurs et les utilisateurs (et financeurs) potentiels. Les meilleurs projets recevraient, de plus, une médaille ou un diplôme d'honneur qui leur serait remis lors d'une réception au ministère (après calculs, le ministre accepta de prendre en charge les médailles et les diplômes sous réserve que les médailles ne soient pas en métal rare, trop onéreux).

Cette procédure ne permettait cependant pas de se livrer par la suite à une analyse des résultats (si tant est qu'il y ait eu exécution !)... mais cela n'était pas trop grave car c'était déjà le cas dans de nombreuses commissions où seuls les projets étaient jugés mais non les résultats, permettant aux candidats de changer de projet régulièrement, en particulier au moment où la commission était renouvelée.

Le lancement des agences fut un événement important de la vie culturelle française : pour le public, jamais la recherche n'avait été aussi bien soutenue que par ce ministère. Pour les chercheurs, ce fut, au contraire, un désappointement quand ils s'aperçurent que les idées émises et publiées par eux, puis diffusées largement dans le monde entier, étaient reprises par des équipes étrangères qui trouvaient là, facilement, la source d'inspiration de leurs propres travaux. **Là encore, ce n'était qu'un épisode de ce qui était déjà connu et publié depuis longtemps : les Français ont des idées que les autres développent !**

Une délégation reçue au ministère fut bien accueillie, et le ministre promit d'étudier la question ; c'est-à-dire qu'il demanda aux conseillers de trouver rapidement une solution aux problèmes dont ils étaient à l'origine. La discussion fut longue (et bien arrosée) ! Mais une proposition fut émise par un petit groupe et devint bientôt LA PROPOSITION qui fut présentée au ministre : pourquoi ne pas profiter de l'intérêt suscité par les projets publiés en s'en servant pour alimenter les caisses de l'État ? Il suffit de ne publier que le titre et l'acronyme des projets, le texte complet n'étant fourni que sur règlement d'une somme proportionnelle à l'intérêt dont le projet faisait l'objet. Ce fut fait, **et pour la première fois d'une façon directe et claire, il était démontré que la recherche pouvait conduire à des profits !**

La discussion s'orienta alors vers un détail : fallait-il donner tout ou partie de cet argent aux équipes lauréates ? Oui, mais en tenant compte des dépenses du ministère, des frais d'impression et de diffusion des documents, etc., soit au mieux abonder de 10 % des sommes perçues aux chercheurs concernés.

Ainsi fut fait ! L'équilibre financier fut rapidement atteint : les chercheurs français rédigeaient des propositions, les autres les réalisaient, la communauté internationale profitait des découvertes, la moralité « globale » s'en trouvait enrichie : on parlait même du Nobel de la paix pour le ministre...

Armand Lattes

Professeur émérite des universités

Président honoraire de la Société Chimique de France

et de la Société de Chimie industrielle

Toulouse, 3 juin 2016